

Déclaration de franchissement de seuils de participation FS/EM/24/2013

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que suite à l'augmentation de capital de la société Compagnie Minière de Touissit (CMT), issue de l'opération de conversion d'obligations en actions, la société OSEAD Maroc Mining (OMM) représentée par son Président Directeur Général, Monsieur Jean-François Fourt, a déclaré le 27 septembre 2013, avoir converti le 20 septembre 2013, 1.587 obligations en 1.269 actions CMT et avoir franchi à la baisse, suite à un effet de dilution, le seuil de participation de 66,66% dans le capital de CMT.

Suite à cette opération de conversion d'obligations en actions et de l'augmentation de capital qui en est déduite, OMM détient 996 199 actions CMT, soit 60,28% du capital de ladite société.

Contact CDVM :

Tel : 05 37 68 89 27

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières